

Le magazine #176 - Janvier/Février 2020

mondépartement 04

BUDGET 2020

SOLIDARITÉS, ROUTES, COLLÈGES...

CULTURE

FOCUS SUR... LE K'FÉ QUOI !

DOSSIER

À VOS SKIS !

*Redécouvrez
Pra Loup et le
Val d'Allos*

4

Retour en images

6

Dossier

À vos skis !

9

Économie

Budget primitif 2020

12

Solidarité

Solidarité sans frontières

14

Sécurité

Les jeunes sapeurs-pompiers de La Motte-du-Caire



© Régie Pra Loup Ubaye 04



© Frédéric Exubis

15

Culture

Focus sur Le K'fé Quoi !

16

Patrimoine

Le billet du Centre d'Astronomie

17

Histoires d'archives

19

Agenda & Cie

22

Sports Nature

23

À lire

La recette de l'UPC

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr
Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directeur de la publication : René Massette
Responsable des publications : Xavier Delcroix
xavier.delcroix@le04.fr
Chargé de la publication : Florian Paret
Photographies : Frédéric Exubis
Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33
Impression : Imprimerie Zimmermann
BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution
Crédits photos : P1 M. Molle, P2 Régie Pra Loup Ubaye 04, F. Exubis, P3 F. Exubis, P4-5 F. Exubis, SDIS04-C. Roux, X. Delcroix, P6 M. Molle, P7 F. Exubis, F. Clerc, P8 Régie Pra Loup Ubaye 04, P9 Shutterstock, Design P. Texeire, P10-11 F. Exubis, Design P. Texeire, P12-13, X. Delcroix, Samdo Avenir, Africafrance Solidaire, Enfance et Développement du Bénin, Les Amis de Singla Provence Alpes, Solidarité Afrique Alpes du Sud, P14 F. Exubis, P15 Korrosive Photography, P16 Image Courtesy C. Carreau ESA, Shutterstock, P17 Archives départementales, P19 Y. Chevalier, P20 Jérémiah,

P21 T. Vergoz, W. Haberey, Shutterstock, P22 Y. Chevalier, P23 X. Delcroix, P24 Design ADD4.
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.

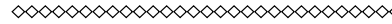


Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Magazine imprimé sur un papier à base de bois issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.



L'année 2019 a été une année riche pour notre collectivité et pour les Alpes de Haute-Provence, car elle a vu aboutir de nombreux projets. Le plus emblématique est bien évidemment le pont dit « sur la Durance », qui relie désormais Manosque et Valensole en offrant confort et sécurité à tous les usagers. D'autres projets, tout aussi ambitieux, ont quant à eux pu démarrer, comme le gymnase du collège Borrély.

Bien entendu, il est impossible d'aborder les actions réalisées en 2019 sans évoquer les contrats départementaux de solidarité territoriale, qui pérennisent et sanctuarisent les aides que le Conseil départemental apporte aux acteurs publics locaux. Avec 12,2 M€ dédiés jusqu'à la fin de l'année 2020, ces contrats représentent un engagement fort du Département à l'égard des communes et des intercommunalités, et illustrent de notre volonté de garantir une véritable équité et solidarité territoriale.



©Frédéric Exubis

L'action du Conseil départemental ne se limite toutefois pas à la réalisation de grands projets. Chef de file des solidarités, mais aussi de la gestion et de l'entretien des collèges et de la voirie, nous agissons au quotidien au service du public et dans l'intérêt de l'ensemble du territoire grâce au travail remarquable réalisé par les agents du Département.

Pour 2020, nous avons voté le budget lors de l'assemblée du 13 décembre dernier. C'est un budget dynamique et responsable, qui va nous permettre de répondre au mieux aux besoins et attentes des Bas-Alpins, avec notamment un niveau d'investissement très significatif (46,6 M€) et une baisse de notre dette.

Je conclurai en vous adressant à tous, en mon nom et pour l'ensemble des conseillers départementaux, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour l'année 2020.

Bonne année à tous !

René Massette
Président du Conseil départemental



© Frédéric Exubis

Inauguration d'une structure d'accueil pour les mineurs NON ACCOMPAGNÉS

Le 21 octobre, René Massette, président du Conseil départemental, s'est rendu à Allos pour inaugurer une nouvelle structure d'accueil pour les mineurs non accompagnés (MNA). Ce projet était porté par l'association Saint-Martin (propriétaire de la maison dite « Audemard » qui a été reconvertie en structure d'accueil) en partenariat avec le Département. Étaient présents Alberte Vallée, conseillère départementale, et Daniel Marguerite, président de l'association Saint-Martin. La structure accueille désormais quinze jeunes migrants, dont la prise en charge financière est assurée par le Département. « *Le Conseil départemental doit exercer pleinement cette compétence qui est une obligation légale. Dans les Alpes de Haute-Provence, c'est le cas, et j'en suis fier* », a déclaré René Massette durant son discours.

Inauguration du centre d'incendie et de secours DE BARCELONNETTE

Le 16 novembre, René Massette, président du Conseil départemental, s'est rendu à Barcelonnette pour la cérémonie de passation de commandement entre le capitaine Antoine Ricci-Lucchi et le capitaine Noël Contrucci. Cet événement était également l'occasion d'inaugurer le nouveau centre d'incendie et de secours, situé sur un site mis à disposition par la municipalité. Étaient notamment présents Carine Roussel, sous-préfète de Barcelonnette, Emmanuelle Fontaine-Domeizel, députée, Jean-Yves Roux, sénateur, Sophie Vaginay-Ricourt, conseillère départementale et présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Roger Masse, conseiller départemental, Pierre Martin-Charpenel, maire de Barcelonnette, et Pierre Pourcin, président du conseil d'administration du SDIS 04. Pour rappel, le Département contribue au fonctionnement du SDIS 04 ; une subvention de 9,5 M€ a été allouée en 2020.

© Corinne Roux - SDIS 04



Le Département accueille un séminaire sur le PROGRAMME ALCOTRA

Le 12 novembre, l'Hôtel du Département a accueilli un séminaire sur le programme européen ALCOTRA, qui permet le financement des projets TRA[ce]S (Transmettre la Recherche Archéologique dans les Alpes du Sud) et l'Aventure Géologique. Ces deux projets s'achèveront en juin 2020 ; ils ont permis d'agir en faveur de la préservation de notre patrimoine culturel tout en renforçant le lien entre notre département et l'Italie. La prochaine phase du programme ALCOTRA verra se développer de nouveaux projets en lien, notamment, avec le patrimoine et le tourisme. Geneviève Primiterra, vice-présidente du Conseil départemental, représentait le président René Massette à cette occasion. Étaient notamment présents Éliane Bareille, vice-présidente du Conseil régional, Brigitte Reynaud, vice-présidente du Conseil départemental, Danièle Urquizar et Bernard Molling, conseillers départementaux.

© Xavier Delcroix



Oraison : inauguration DU ROND-POINT DU REVEST

Le 6 novembre dernier, René Massette, président du Conseil départemental, s'est rendu à Oraison pour l'inauguration du rond-point du carrefour du Revest. Ce nouvel aménagement, attendu de longue date par les Oraisonnais et les usagers, sécurise et fluidifie considérablement la circulation entre Oraison, La Brillanne et Les Mées. Il a été réalisé par Eiffage et la Société d'Exploitation et de Travaux Publics (SETP). D'un coût total de 737 000 €, ce projet a été financé par le Département à hauteur de 583 000 € (dont une participation de 50 % de la Région), par Durance Luberon Verdon Agglomération et par la commune d'Oraison. Étaient également présents à cette inauguration Geneviève Primiterra, Pierre Pourcin et Jacques Brès, vice-présidents du Conseil départemental, Serge Sardella, conseiller départemental du canton d'Oraison, et Michel Vittenet, maire d'Oraison.



©Frédéric Exubis

Signature de la Charte d'Attractivité des ALPES DE HAUTE-PROVENCE

René Massette, président du Conseil départemental, et Nathalie Ponce-Gassier, vice-présidente du Conseil départemental et présidente de l'Agence de Développement (AD 04), se sont rendus à Peyruis le 23 octobre dernier afin de signer la Charte d'Attractivité des Alpes de Haute-Provence. Ils ont été reçus par Didier Long, gérant des transports Bremond et président de l'Union des Entreprises des Alpes de Haute-Provence. De nombreux autres partenaires étaient présents, à l'instar de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics... Par la signature de cette charte, l'AD 04 a pour objectif de mutualiser les énergies et les moyens des forces vives des Alpes de Haute-Provence, et ainsi favoriser le développement économique et touristique de ce département « Irresistible ».



©Frédéric Exubis

Visites ministérielles dans les ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Le 14 novembre, l'Éco-Campus de Sainte-Tulle a reçu la visite d'Édouard Philippe, Premier ministre, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et Muriel Pénicaud, ministre du Travail. Au cours de ce déplacement, les trois ministres ont échangé avec des apprentis et leurs enseignants quant à la formation en alternance et en apprentissage. Édouard Philippe s'est dit convaincu par ce modèle de formation. René Massette, président du Département, était présent pour échanger avec les membres du gouvernement. Étaient notamment présents Jean-Yves Roux, sénateur, Delphine Bagarry et Emmanuelle Fontaine-Domeizel, députées, et Éliane Bareille, vice-présidente du Conseil régional. Le même jour, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, était présente au Théâtre Durance pour animer un débat sur le thème de l'acceptabilité des énergies renouvelables.



©Xavier Delcroix



©Manu Mole

Pra Loup Val d'Allos

Bilan de la saison 2018-2019

13,8 M€ de recettes.

577 020 forfaits journée vendus.

299 saisonniers et **40** employés permanents.

121 jours d'ouverture pour Pra Loup
et la Foux d'Allos.



• **René Massette**,
président du Conseil départemental,
du Syndicat Mixte d'Aménagement
de Pra Loup et du Syndicat Mixte
du Val d'Allos

« Une nouvelle saison a débuté pour nos stations de montagne. Cet hiver encore, elles recevront plusieurs dizaines de milliers de touristes désireux de profiter des joies des sports de glisse et des nombreux atouts de notre département. Les stations du Val d'Allos et de Pra Loup engagent chaque année des moyens considérables pour offrir à ces adeptes de la glisse les meilleures conditions d'accueil, de confort et de sécurité. Cette année, Pra Loup s'est notamment équipée d'une toute nouvelle télécabine de Costebelle. La réalisation de ce projet ambitieux, d'un coût total de 6,5 M€, est le fruit d'un partenariat entre de nombreux acteurs institutionnels et techniques. Après environ sept mois de travaux, la nouvelle ligne de Costebelle est désormais fonctionnelle. »

À vos skis !

Pra Loup

Cet hiver, rendez-vous à Pra Loup pour découvrir la toute nouvelle télécabine de Costebelle, mise en fonction pour l'ouverture de la saison. De nombreux skieurs ont déjà pu l'essayer durant la période des fêtes de fin d'année. Les performances de ce nouvel équipement sont un véritable atout pour la station. En effet, la nouvelle télécabine permettra de transporter près de 1750 personnes par heure à une vitesse de 5 mètres par seconde. À titre de comparaison, le débit de l'ancienne télécabine, construite en 1983, était de 1200 personnes par heure à une vitesse de 4 mètres par seconde. Les nouvelles cabines offrent aux skieurs une vision panoramique et peuvent accueillir jusqu'à six personnes assises face à face. L'impact paysager de cette nouvelle ligne a également été pris en considération, car elle compte désormais douze pylônes, soit deux de moins que par le passé.

La structure des gares amont et aval a quant à elle été conservée, mais remise à neuf ; l'accès aux quais aval a été adouci par l'installation d'une rampe d'accès à double sens afin de faciliter la circulation des skieurs.

Val d'Allos

Le Val d'Allos n'est pas en reste, car une nouvelle piste, nommée « Le Col » par les internautes, a été mise en service durant la saison dernière ; elle est desservie par le nouveau télésiège débrayable Marin Pascal, mis en service fin 2018.

La société en charge de l'exploitation de la station (Val d'Allos Loisirs Développement) vous offre également cette année de vivre une expérience inédite en vous glissant dans la peau d'une victime d'avalanche afin de participer à l'entraînement des chiens d'avalanche. Cette nouvelle activité a lieu au moins une fois par semaine.

La partie finale de la piste « Renard » a également été réaménagée afin de la rendre plus douce et plus agréable pour les skieurs.



L'Espace Lumière

Pour aller plus loin :

www.praloup.com
www.valdallos.com





« On bosse dans la plus belle usine du monde... »

Durant la saison hivernale, les stations de Pra Loup et du Val d'Allos emploient plus de 300 personnes qui se mobilisent au quotidien pour offrir aux skieurs la meilleure expérience possible.



© Régie Pra Loup Ubaye 04

Pierre Chauliac

Pisteuse-secouriste, artificier et maître-chien à la station de Pra Loup

« Je suis pisteuse-secouriste à Pra Loup depuis 15 ans. Au début, j'alternais entre ce travail en hiver et une activité estivale. Aujourd'hui, mon travail en station m'occupe toute l'année et je prépare le troisième degré de pisteuse pour enrichir mes connaissances. Je suis également artificier et maître-chien.

« En tant que pisteuse-secouriste, mon travail consiste notamment à baliser les pistes, en lien avec les équipes de damage. Je commence avant le début de la saison pour que tout soit prêt dès l'arrivée des skieurs. Je pense que c'est une activité qui va avoir un rôle majeur à jouer pour répondre aux enjeux des domaines skiables. La fréquentation a tendance à stagner, donc il faut qu'on trouve des idées pour attirer du monde ! « L'activité de secouriste en est indissociable. Sur une station comme Pra Loup, on fait en moyenne 450 interventions par an. Ça va de la « bobologie » au secours grave. Le but, c'est de parvenir à amener la victime auprès du médecin de station le plus vite possible. Pour les blessures graves, on doit dresser un bilan en lien avec le médecin du SAMU avant de transférer le blessé à l'hôpital. « Mon travail d'artificier consiste à faire du déclenchement préventif d'avalanches pour sécuriser les pistes ouvertes au public. Généralement, on n'a pas de problème. Les ennuis peuvent survenir quand on travaille en hors-piste, où certains clients skient en « free ride » et peuvent déclencher des coulées accidentellement.

« Plus récemment, je me suis formé au métier de maître-chien, qui consiste à rechercher des personnes coincées dans des avalanches. Je suis rattaché à la station de Pra Loup, mais je suis mobilisable sur l'ensemble du département en cas de besoin. Cette spécialité est avant tout une passion, parce que le chien a deux mois quand on commence à le former ; il est à nous et vit avec nous. Même si la saison ne dure que quatre ou cinq mois, il doit être entraîné quotidiennement pour être opérationnel toute l'année. Sur Pra Loup, il y a trois équipes cynophiles, mais on travaille régulièrement avec celles des pompiers et de la gendarmerie.

« Mon travail présente plusieurs difficultés : je travaille souvent dans des conditions météorologiques hostiles, je dois parfois gérer des secours difficiles... Mais globalement, il y a surtout des avantages. On bosse dans la plus belle usine du monde, on travaille en contact direct avec la clientèle, on a la possibilité d'évoluer rapidement en passant des formations... L'activité d'artificier est également très grisante ! Le fait de travailler avec un chien, c'est magique aussi, parce qu'on développe une complicité unique. »

Un budget dynamique et responsable

En 2020, le Conseil départemental sera plus que jamais présent partout, pour tous les Bas-Alpins. Voici les principaux postes de dépenses inscrits au budget primitif 2020.





• **Robert Gay**, conseiller départemental, président de la commission finances.

• **Jean-Christophe Petrigny**, vice-président du Conseil départemental, délégué aux finances et aux infrastructures routières.

Le budget primitif 2020 du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence a été voté lors de l'Assemblée du 13 décembre dernier. Il a été supervisé par Jean-Christophe Petrigny, vice-président du Conseil départemental, délégué aux finances et aux infrastructures routières, et Robert Gay, conseiller départemental et président de la commission finances.

Les recettes et les dépenses du Conseil départemental pour le budget primitif 2020 s'équilibrent à

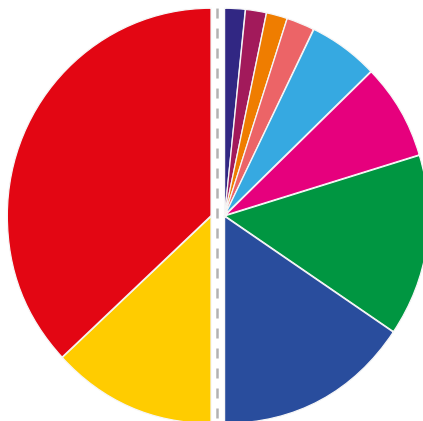
261 308 430 €

soit une hausse de 2,57 % par rapport au budget primitif 2019.

DÉPENSES

• **Fonctionnement** : **193 187 682 €** (+1,06 % à périmètre constant par rapport au budget primitif 2019). Les principales dépenses concernent notamment le social et l'insertion (92,6 M€), la voirie (11 M€), la culture, l'éducation et le sport (7,9 M€).

• **Investissement** : **68 120 748 €**, soit 46,6 M€ en investissement hors règlement de l'annuité de la dette (+18,5 %). Les principales dépenses concernent notamment l'éducation (8,1 M€) et la voirie (19,6 M€)*.

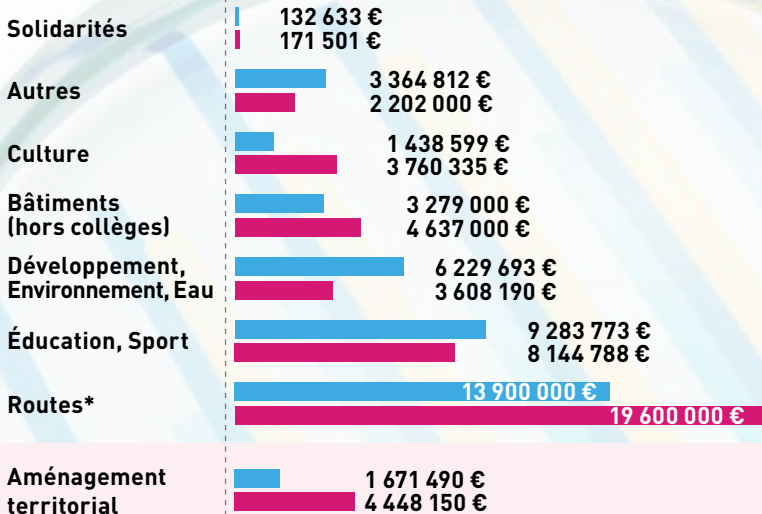
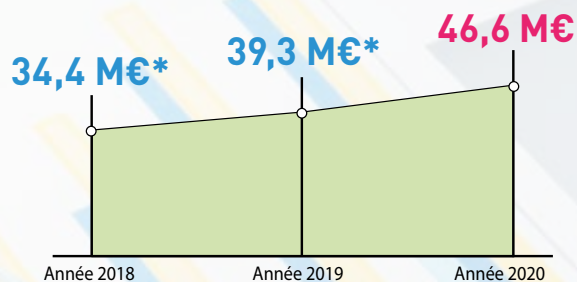


RECETTES

- **Opérations financières** : 7 685 783 €.
- **Subventions d'équipement (Région, État, Europe)** : 8 392 146 €.
- **Recettes sociales spécifiques (APA, PCH, Fonds pour l'insertion)** : 9 990 000 €.
- **Divers** : 11 087 241 €.
- **Emprunt** : 28 500 000 €.
- **Dotations de l'État** : 39 957 536 €.
- **Fiscalité directe (notamment foncier bâti)** : 73 476 254 €.
- **Fiscalité indirecte** : 82 219 470 €.

Maintenir l'investissement au service des Bas-Alpins

En 2020, le montant du budget consacré à l'investissement (hors règlement de l'annuité de la dette) est de 46,6 M€, soit 7,3 M€ de plus qu'au budget primitif 2019 (+18,5 %). Par cette progression, le Conseil départemental entend poursuivre la réalisation de grands projets, tels le gymnase Maria Borrély ou le nouvel hôtel de police de Digne-les-Bains.



Soutenir les territoires

L'accompagnement et le soutien des projets portés par les territoires font partie des dépenses d'investissement entreprises par le Conseil départemental. Depuis 2019, le montant et la répartition de ces aides sont arrêtés grâce aux contrats départementaux de solidarité territoriale signés entre le Département, les communes, les intercommunalités et les acteurs publics locaux.

Pour la période 2019-2020, ces aides représentent 12,2 M€. Elles contribueront notamment au financement de projets structurants pour les territoires bas-alpins, comme la nouvelle piscine communautaire de Manosque, le futur gymnase de Saint-André-les-Alpes, ou encore la crèche de Saint-Michel-l'Observatoire.

■ Dépenses d'investissement en 2019 ■ Dépenses d'investissement en 2020

Une gestion financière rigoureuse

Le budget primitif 2020 confirme la santé financière du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence. En effet, grâce à d'importants efforts de gestion et à un contexte financier favorable, notre collectivité voit l'encours de sa dette diminuer pour la troisième année consécutive. Fin 2019, notre encours était inférieur à 125 M€, contre 132,1 M€ fin 2018 et 136,8 M€ fin 2017.



Maîtriser la fiscalité

Les mesures d'économie entreprises par le Conseil départemental afin d'assainir sa situation financière permettent de maintenir le taux de fiscalité sur le foncier bâti à 20,7 % pour la troisième année consécutive.

Le projet de loi de finances prévu pour 2020 confirme le transfert aux communes de la part départementale sur le foncier bâti afin de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation. La perte de ce revenu (54,5 M€ en 2020) devrait être compensée par l'État grâce à l'attribution d'une fraction de la TVA. Les Conseils départementaux perdront néanmoins leur capacité à lever l'impôt. Cette loi devrait entrer en application en 2021.

20,7 %

de taux de fiscalité sur le foncier bâti

➔ **0% d'augmentation en 2020**



Solidarité sans frontières

Depuis 2003, le Conseil départemental lance chaque année un appel à projets pour soutenir des actions de solidarité internationale, généralement en Afrique et en Asie. Le but est non seulement d'accompagner les acteurs locaux qui se mobilisent à l'étranger, mais également de les faire connaître afin de valoriser leur travail auprès du grand public. Par le passé, l'initiative Solidarité sans Frontières a contribué à la réalisation de nombreux projets liés à l'éducation, la santé, la prévention... Certaines associations, comme Enfance et Développement du Bénin et AfricaFrance Solidaire, ont déjà été soutenues financièrement par le Département. Samdo Avenir, pour sa part, nous a soumis un projet pour la première fois cette année. Afin de soutenir ces associations, nous leur avons alloué une enveloppe de 18 600 €. »

• **Isabelle Morineaud**,
vice-présidente du Conseil départemental, déléguée au sport et à la coopération décentralisée



©Xavier Delcroix

📍 Népal

Pour la première fois cette année, le Conseil départemental a été sollicité par Samdo Avenir. Cette association créée en 2007 regroupe des bénévoles français et népalais, et a pour objectif de contribuer au développement éducatif, sanitaire et économique des communautés villageoises du Népal. Son projet actuel, envisagé sur trois ans, consiste à **aider à la scolarisation de onze enfants du village de Magarsalu** dans un internat situé à Katmandou (à 80 km de leur lieu de vie). Pour ce faire, l'association a pris en charge le coût de la scolarité de ces enfants (fournitures, uniformes, frais de scolarité...). Afin d'aider les habitants de Magarsalu à mettre en place une économie autonome et durable, **l'association a aussi accompagné huit familles dans l'aménagement de leur domicile pour l'accueil touristique**. Une femme a également été formée à la couture ; elle enseignera elle-même cette activité à d'autres femmes afin de favoriser la vente de vêtements dans les villages limitrophes. Deux machines à coudre mécaniques ont été offertes à Magarsalu pour favoriser le développement de cette activité.

Samdo Avenir (Saint-Michel-l'Observatoire)
Présidente : Nicole Massel
Montant de l'aide : 3600 €
www.samdoavenir.org
samdoavenir@samdoavenir.org



©Samdo Avenir



©Africafrance Solidaire

📍 Cameroun

Le projet 2019 d'Africafrance Solidaire s'inscrit dans la continuité de celui de 2018, qui visait à former six animateurs à la sécurité routière afin de leur faire mener des campagnes de sensibilisation auprès des écoliers de la localité de Douala. Cette année, **Africafrance Solidaire veut aller plus loin en renforçant l'équipe d'animation avec cinq nouveaux ambassadeurs de sécurité routière** et en dispensant aux six premiers des formations d'approfondissement et de maintien des connaissances.

Africafrance Solidaire (Oraison)

Président : Christian Cormier

Montant de l'aide : 3000 €

04 92 83 58 76

www.africafrancesolidaire.wordpress.com

africafrance.solidaire@outlook.fr



© Les Amis de Singla Provence-Alpes

📍 Népal

Les Amis de Singla apportent leur soutien au village de Singla, dévasté par un important séisme en avril 2015. **Cette année, leur but est de financer la construction de deux bâtiments, un pour les femmes, un pour les hommes, comprenant chacun des WC fermés et des lavabos.** Les Amis de Singla entendent ainsi encourager la dignité et l'intimité des individus, et lutter contre le déficit d'hygiène pourvoyeur de maladies infectieuses dévastatrices auprès des publics les plus fragiles.

Les Amis de Singla Provence-Alpes (Seyne-les-Alpes)

Présidente : Danielle Hermitte

Montant de l'aide : 3000 €

04 92 83 58 76

www.sites.google.com/site/lesamisdesingla

lesamisdesinglapa@gmail.com

📍 Bénin

Après avoir contribué en 2018 à la réhabilitation de l'école de Cové, **l'association Enfance et développement du Bénin a construit cette année une salle polyvalente à l'orphelinat Saint Augustin de Sakété.** Ce projet permet désormais aux enfants et au personnel encadrant de bénéficier d'un lieu pour étudier et prendre leurs repas à l'abri des intempéries. Cette nouvelle structure permet également à l'orphelinat de répondre plus efficacement à l'augmentation constante du nombre d'enfants qu'il accueille.

Enfance et développement du Bénin (Saint-Benoît)

Présidente : Valérie Ghirardi

Montant de l'aide : 5000 €

04 92 83 58 76

ghirardivalerie@yahoo.fr



© Enfance et Développement du Bénin

📍 Sénégal

Fidèle à son engagement, Solidarités Afrique Alpes du Sud poursuit son action auprès de l'école de Foua. Cette année, **le projet de l'association est de construire deux nouvelles salles de classe au sein de l'école maternelle et de réhabiliter le bâtiment des instituteurs de l'école primaire.** Ces opérations permettront d'offrir un meilleur accueil aux enfants de 3 à 6 ans et de loger sur place et dans des conditions décentes l'équipe enseignante. La subvention du Conseil départemental permettra à Solidarités Afrique Alpes du Sud de financer l'achat de différents matériaux nécessaires à la réalisation de ces chantiers.

Solidarités Afrique Alpes du Sud (Digne-les-Bains)

Présidente : Emma Envain

Montant de l'aide : 4000 €

www.solidarites-afrique.cleasite.fr

solidarites.afrique@gmail.com



© Solidarités Afrique Alpes du Sud



Pleins feux sur les jeunes sapeurs-pompiers de La Motte-du-Caire !

Avec un peu moins de cent élèves, le collège Marcel Massot (La Motte-du-Caire) est le plus petit établissement des Alpes de Haute-Provence. Pourtant, penser qu'il ne s'y passe pas grand-chose serait commettre une grosse erreur ! En effet, depuis la rentrée scolaire de septembre, le collège Marcel Massot possède une classe unique dans le département, dédiée à la formation des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Pour en savoir davantage, nous avons suivi cette classe atypique le temps d'un après-midi.

Le quotidien des JSP

À première vue, la section JSP du collège Marcel Massot ne diffère pas beaucoup d'une classe ordinaire. Pourtant, tous les mercredis après-midi, ces élèves de 5^e délaissent leurs livres de classe pour une leçon plus animée.

Une fois leur uniforme enfilé, ils se mettent en rang et suivent le sergent Samuel Bideau pour quatre heures d'exercices aussi intensifs qu'immersifs. Simulation de secours à la personne, utilisation de la lance à incendie et de l'équipement de base du sapeur-pompier... tous les moyens sont bons pour apprendre, y compris mobiliser un camion du service

départemental d'incendie et de secours (SDIS) de La Motte-du-Caire pour familiariser les élèves avec le matériel.

L'après-midi touchant à sa fin, les JSP prennent une collation en compagnie du sergent, puis retournent au collège où ils quittent l'uniforme avant d'enchaîner avec une heure d'étude ou de jeux sous la surveillance bienveillante de leur instructeur et des équipes de l'établissement. Vers 18 h, direction la salle commune de l'internat pour une heure de détente, avant de se rendre au self où Valérie (en charge de la cuisine et du ménage) les accueille comme à la maison : une bise pour certains, une étreinte pour les autres.

Après un bon dîner cuisiné sur place et dégusté en compagnie du sergent Bideau, les JSP regagnent enfin leurs chambres récemment rénovées par le Conseil départemental afin d'accueillir des élèves venant de toute l'académie.

À 21 h, extinction des feux ! Le lendemain, c'est le retour à la normale... ou presque.

Vous voulez devenir JSP ?

Retirez votre dossier de candidature directement auprès du collège Marcel Massot dès la rentrée des vacances de février. Fin mai début juin, vous serez convoqué avec votre famille pour une rencontre avec les pompiers et quelques tests. Les élèves affectés par l'inspecteur d'académie intégreront la section JSP dès la rentrée de septembre. Le recrutement est ouvert à tous les élèves de 6^e de l'Académie d'Aix-Marseille. N'hésitez plus !

Retrouvez notre reportage vidéo sur les JSP de La Motte-du-Caire sur 04 TV – La chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence, sur www.youtube.com



F📷ocus sur... *Le K'fé Quoi !*

Qui a dit qu'un petit département comme le nôtre ne peut pas posséder une scène culturelle digne des plus grands ? Certainement pas le K'fé Quoi ! qui propose depuis bientôt 25 ans des spectacles et des concerts d'une variété et d'une qualité à faire pâlir d'envie les plus belles scènes !

Bientôt 25 ans d'histoire !

Le K'fé Quoi ! naît en 1995 de la volonté de Nathalie Lévi-Treunet et Bruno Lévi. Amoureux des Alpes de Haute-Provence, ces deux artistes venus de Marseille souhaitent **offrir à notre département une scène ouverte à tous**, pouvant accueillir des spectacles et des concerts originaux.

La structure voit d'abord le jour à Pierrerue, dans une maison en ruines entièrement retapée par Nathalie, Bruno et de nombreux bénévoles. Ce café-concert atypique perdure ainsi jusqu'en 2000 avant de fermer ses portes. Après quelques années d'entracte, Le K'fé Quoi ! renaît à Volx en 2009. En 2013, l'association est toutefois contrainte de chercher un nouveau lieu pour l'accueillir. Déterminés et forts du soutien d'une belle communauté, Nathalie et Bruno se mettent en quête d'un autre local et trouvent un hangar vide plein de promesses, à Forcalquier. **Un chantier plus tard, en mars 2014, le nouveau K'fé Quoi ! ouvre ses portes sur une salle de spectacle unique, chaleureuse et intimiste, pouvant accueillir 300 personnes.**

Le K'fé Quoi ! C'est qui ?

C'est quoi ?

Le K'fé Quoi ! c'est avant tout une équipe de passionnés, principalement composée de bénévoles, qui se mobilise depuis bientôt un quart de siècle pour garantir jusqu'à 110 événements par an. Concerts, théâtre, danse... **Le K'fé Quoi ! propose une programmation riche et variée qui convoque des artistes locaux, nationaux et européens.**

« *Le K'fé Quoi !, c'est également une boîte à outils qui permet aux artistes de travailler* », confie Bruno. « *C'est un lieu, mais aussi une scène et des techniciens mis à leur disposition, un endroit où dormir, manger...* »

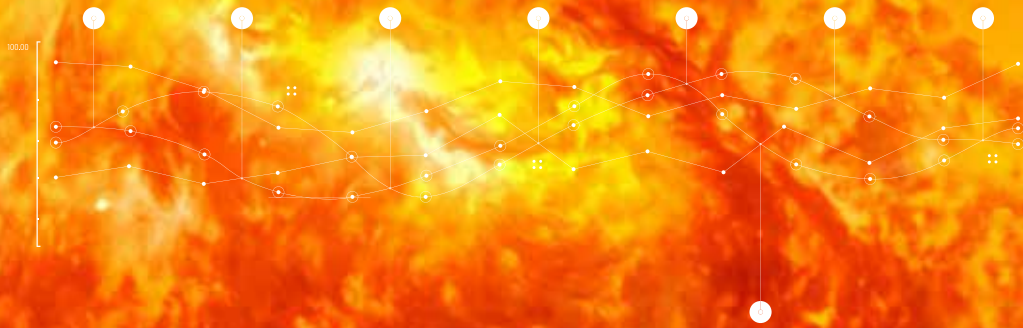
Plein de projets pour l'avenir !

Aujourd'hui, Le K'fé Quoi ! est une structure reconnue qui bénéficie de nombreux soutiens institutionnels, dont le Conseil départemental, qui lui apporte un soutien financier de 20 000 € par an dans le cadre d'une convention triennale. Désireux de porter plus haut ses ambitions, Le K'fé Quoi ! a entrepris une demande de labellisation Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) ; cette reconnaissance lui permettrait de réaliser des actions hors les murs et de soutenir les projets portés par des associations et des communes. **Depuis 2017, Le K'fé Quoi ! reçoit également des élèves du secondaire afin de leur faire découvrir le milieu du spectacle** et, peut-être, créer des vocations pour assurer la relève...

Pour aller plus loin...

Pour en savoir davantage sur le K'fé Quoi !, rendez-vous sur www.le-kfe-quoi.com

Pour en savoir davantage sur le collectif Bodylight Connectik'Art, qui se produisait au K'fé Quoi ! le 8 novembre dernier (photo ci-contre), rendez-vous sur www.bodylight-connectik-art.com



Saint-Michel-l'Observatoire, haut lieu mondial pour les exoplanètes !

Une découverte révolutionnaire

Le prix Nobel de Physique 2019 a été décerné à Michel Mayor et Didier Queloz pour leur découverte, en 1995, de la première exoplanète orbitant autour d'une étoile de type solaire : **51 Pegasi b**. Saint-Michel-l'Observatoire est alors devenu un haut lieu mondial de la recherche d'exoplanètes.

En effet, c'est grâce aux observations réalisées à l'Observatoire de Haute-Provence (OHP), avec le plus grand de ses télescopes et le spectrographe ELODIE, qu'a été réalisée cette découverte majeure du XX^e siècle.

Cette aventure se poursuit aujourd'hui encore, **car près de 200 exoplanètes sur les 4084 connues à ce jour ont été découvertes à l'OHP.**

Jusqu'à la découverte de 51 Pegasi b, seules huit planètes étaient connues

dans l'Univers et toutes tournaient autour du Soleil. Or, depuis 1995, on sait que des planètes orbitent autour d'autres étoiles que la nôtre. La découverte de ces exoplanètes a non seulement changé la perception de notre Univers, confirmant la multiplicité des mondes imaginée depuis 2500 ans par certains philosophes et scientifiques, mais elle a également été la source d'une **révolution dans notre compréhension de la formation des planètes et de notre Système solaire.**

Naissance du Centre d'Astronomie

C'est notamment grâce à cette découverte que les activités de l'Observatoire perdurent encore aujourd'hui et que **le Centre d'Astronomie est né quelques années plus tard, en 1998.** Aujourd'hui, le « Centre Astro » embauche douze salariés et accueille plus de 15 000 visiteurs par an.

Actuellement, l'équipe du Centre d'Astronomie travaille à la réalisation d'une exposition et d'un spectacle de planétarium pour présenter les recherches sur les exoplanètes et les spécificités physiques de ces nouveaux mondes. Cette action est menée en partenariat avec

l'Observatoire astronomique de la région autonome du Val d'Aoste dans le cadre d'un projet Interreg / Alcotra.

Ce programme a pour nom « EXO-ECO, Exoplanètes-Écologie, le ciel et les étoiles des Alpes, patrimoine immatériel de l'Europe ». Il implique la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, en charge de **la fabrication du plus grand planétarium du Sud-Est sur le site du Centre d'Astronomie.** Dans ce cadre, la mission du « Centre Astro » est d'assurer la communication, le marketing, la formation de ses médiateurs et de coorganiser des manifestations afin de préparer l'arrivée prochaine de ce nouvel outil.

Lors d'une semaine de formation qui s'est déroulée en octobre 2019, **les équipes française et italienne ont pu rencontrer Michel Mayor et échanger avec lui.** C'était un moment privilégié pour les médiateurs scientifiques, dont le métier est d'expliquer au plus grand nombre les merveilles de notre Univers.

Pour aller plus loin

L'équipe du Centre d'Astronomie propose une fois par mois des rendez-vous grand public (cf. agenda p. 21).

Renseignements et réservation :
04 92 76 69 69 / www.centre-astro.fr

* Ce billet est assuré par Fabien Marquet, directeur du Centre d'Astronomie.

Les Archives départementales racontent...

Bras-d'Asse au XIX^e siècle

Quand la Bégude tenta de faire sécession !



En 1839, le hameau de la Bégude souhaite s'émanciper de la tutelle de la commune de Bras-d'Asse. Ses habitants pétitionnent en ce sens auprès du conseil municipal afin que soit créée une succursale – une mairie annexe – à la Bégude, ce qui cache, selon le maire, le désir de devenir à terme une commune. Le 17 janvier, alors que le conseil est réuni, le maire est très embarrassé car, à cause de l'absence de conseillers, ce sont ceux de la Bégude qui en forment la majorité. Sagement, car la délibération est, selon les mots du premier magistrat, « *d'une grande importance pour le village et tous les habitants de la rive droite* », la question est renvoyée au 30. **Ce jour-là, le conseil rejette, point par point, les arguments avancés par les Bégudois.**

Premier argument : le danger de traverser l'Asse pour rejoindre le bourg-centre et le fait que « *trois personnes de la Bégude s'y soient noyées pour venir assister aux offices de la paroisse* ». Faux, répond le conseil : « *cette rivière est guéable* » et de mémoire d'homme, personne n'y a péri. Deuxième argument : l'exemple d'autres succursales comme

la Clappe, Levens, Lambert. Mais, rétorque le conseil, « ***ces petits pays sont situés dans les montagnes, dans un climat froid, couverts de neige une partie de l'année et souvent d'un abord pénible, tandis que le hameau de la Bégude n'est éloigné du village de Bras-d'Asse que de 20 minutes, on y va ainsi par un chemin de roulage. Le climat est fort doux*** ». Autre argument avancé par le conseil : le coût induit par un nouvel instituteur et la création de nouvelles charges ! La commune est pauvre et la taille de la population modeste : 273 habitent du côté du village, 186 du côté de la Bégude. Enfin, le maire souligne que certains conseillers municipaux ont signé la pétition « *par complaisance, pour ne pas faire un affront au porteur de la pièce qui allait de maison en maison* ».

Coup de théâtre en 1841 : le hameau est érigé en succursale ! Aussi, le 7 mars 1841, par 6 voix contre 4, le conseil rejette les demandes de fonds de la succursale de la Bégude afin d'y installer un desservant pour les offices religieux. **Les caisses sont vides !**

* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



Majorité départementale

Le 13 décembre, l'assemblée départementale a voté le budget primitif 2020. Il s'équilibre à 261,3 M€, en augmentation de 2,57 % par rapport au budget 2019. La hausse de nos dépenses d'investissement justifie en partie cette évolution. Ces dépenses touchent principalement au règlement de gros projets, comme le pont dit sur la Durance, le gymnase Maria Borrély, les travaux dans les cités scolaires de Sisteron et Barcelonnette.

L'équilibre de nos dépenses de fonctionnement demeure quant à lui une de nos priorités et nous poursuivons nos efforts afin de ne pas dépasser le seuil de 1,2 % de croissance annuelle fixé dans le contrat que nous avons signé avec l'État. Le compte administratif 2020 devrait conforter cette rigueur financière.

Notre situation continue ainsi à s'assainir, comme en témoigne l'évolution de l'encours de notre dette qui diminue depuis trois ans, en dépit du haut niveau d'investissement mis au service des territoires (46,6 M€ en 2020). Nous nous félicitons de ces résultats et nous engageons à poursuivre nos efforts de gestion en ce sens.

Le projet de réforme de la fiscalité locale, qui prévoit le transfert de la taxe départementale sur le foncier bâti aux communes à compter de 2021, nous touchera directement car elle supprimera notre capacité à lever l'impôt. Ces recettes devraient toutefois être compensées par une fraction de la TVA. Cela pourrait avoir un impact important sur les calculs des dotations et des fonds de péréquation. Nous demeurerons vigilants à ce sujet.

En 2020, le Département continuera à se recentrer sur ses compétences obligatoires. En effet, notre priorité demeure le social et, à ce titre, le premier budget de notre collectivité. Avec près de 92,8 M€ alloués à l'enfance, à la famille, au handicap, aux personnes âgées, à l'insertion, aux mineurs non accompagnés... nous entendons agir partout, pour tous. Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui vivent des moments difficiles, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 !

*Jean-Christophe Petigny,
pour la majorité départementale*

Groupe LREM et Apparentés

LA RÉGULARISATION DU TEMPS DE TRAVAIL.

Le Conseil départemental devait se mettre en conformité avec la législation au sujet de la durée du temps de travail des agents. Pour parvenir à 1 607 heures annuelles (durée légale) au lieu des 1 537 heures actuelles, deux options se présentaient :

- Soit supprimer les sept jours complémentaires dont quatre jours « président » octroyés en plus des 25 jours de congés légaux.
- Soit augmenter l'horaire hebdomadaire et garder les jours complémentaires actuels.

C'est la deuxième option qui a été choisie, approuvée à l'unanimité par les syndicats représentatifs puis votée à l'unanimité par le Conseil départemental lors de la session d'octobre dernier.

À partir du premier janvier 2020 la majorité des agents (à l'exception des agents des routes) fera 40 h 30 par semaine au lieu de 39 h et gardera 56 jours de repos (25 jours légaux, 23 jours de RTT et 7 jours complémentaires).

Cette régularisation a pu être réalisée grâce à une fructueuse concertation entre les partenaires sociaux et l'administration.

*Serge Carel,
pour le groupe LREM et Apparentés*

Indépendants

À l'instant où nous rédigeons ces quelques lignes et suite au débat sur les orientations budgétaires tenues en séance plénière le 18 octobre dernier nous pouvons dire sans grand risque d'erreur que notre budget primitif 2020 sera validé en la session du 13 décembre 2019 ; cet exercice s'équilibre en dépenses totales à 296 341 411 € dont 219 197 963 € en fonctionnement et 77 143 448 € en investissement.

Nous notons que la section de fonctionnement s'équilibre sans augmentation de la fiscalité locale et parvient à dégager un excédent de 3,6 M€ qui alimentera la section d'investissement.

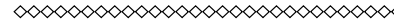
Dans le contexte actuel nous n'allons pas faire la fine bouche : nous approuvons cette proposition de budget.

En outre, le Conseil départemental se dispose à venir en aide à notre service incendie. En effet celui-ci n'est pas en mesure de financer l'indispensable plan bâtimentaire qu'il envisage. Celui-ci est pourtant vital pour nos sapeurs-pompiers ; il s'agit de l'aménagement de leurs sanitaires et de leur matériel notamment de leurs véhicules. Le plan

financier de 16 M€, étalé sur 11 années fera l'objet d'une convention liant les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et l'État. Il est naturel que chacun prenne sa place dans cette réalisation. Nous sommes ravis de ces dispositions car s'il en était encore besoin nous apportons la preuve de notre implication dans le quotidien de nos pompiers. Ceux-ci vous le savez font un remarquable et indispensable travail : les derniers et tragiques événements qui ont impacté nos territoires nous le confirment.

Nous reviendrons prochainement sur l'avenir même de notre département et nous vous ferons part de nos réflexions le concernant. Mais en attendant nous ne résistons pas à vous souhaiter à toutes et à tous de bien finir 2019 et commencer 2020 dans la joie et la fraternité ; nous sommes heureux de vous adresser nos meilleurs vœux.

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre



Sports Nature



- **19 janvier** : *Scott trail blanc du Val d'Allos* : cette course en montagne en milieu nordique offre des paysages splendides et vous fera découvrir le Val d'Allos, aux portes du Parc National du Mercantour. www.valdallos.com/trail-montagnes.html
- **2 février** : *La Transfrontalière* (départ au col de Larche) : course de ski de fond longue distance. Deux parcours au cœur du Parc national du Mercantour, entre France et Italie : 21 et 42 km. Ouvert à tous.
- **2 février** : *Festi Nordic* (Larche) : découvrez les activités nordiques en famille : cours de ski de fond classique ou skating, initiation biathlon, fat bike, raquette... il y en a pour tous les goûts.
- **6 février** : *Neige pour Tous* (Barcelonnette, espace nordique du golf, 10 h-18 h) : découverte des activités nordiques (ski de fond, raquette, biathlon...). Accessible à tous.
- **9 février** : Journée à la découverte des animations nordiques du Haut-Verdon (La Colle, repli sur Ratéry en cas de manque de neige) : fatbike, raquette, biathlon laser, initiation au ski de fond...
- **16 février** : *Snow trail Ubaye Salomon* (St-Paul-sur-Ubaye) : découverte du trail sur neige. Deux parcours 100 % neige : 9 et 22 km. Inscription offerte aux 250 premières dames et forfait de ski offert à tous les inscrits à Sainte-Anne.
- **23 février** : *Trail de l'Escalo* (L'Escalé) : 3 parcours de 5, 10 et 28 km, course enfant de 2 km, marche de 9 km. Découvrez de nouveaux parcours sur les sentiers ludiques qui surplombent le village et la vallée de la Durance.



©CCVUSP - Yann Chevallier

Routes...



Les agents du Conseil départemental notent une hausse significative d'ordures abandonnées en bord de route. L'espace public est notre bien commun : **protégeons-le !**

Pour en savoir davantage, retrouvez notre vidéo sur **04 TV - La chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence** sur www.youtube.com

www.inforoute04.fr

Archives départementales

Expositions

- *L'Affaire, Lurs, 4 août 1952* - Archives départementales. Jusqu'en décembre 2020.
- *La Haute Provence au gré du temps* - Archives départementales. Jusqu'en août 2020.

Publication



Retrouvez le dernier ouvrage des Archives départementales, *La Haute Provence au gré du temps*, qui fait suite à l'exposition du même nom.

www.archives04.fr

La bilheto

Espèri qu'avetz passat de calenda de bonas. Lei festas de Nové fugèron l'occasion per totei de se retrobar amé lei dròles, lei reires-grans e la familha, leis amics. De còp que i'a, quicon n'en fan segon la tradition, coma lei treige desserts, lo catcha-fuòc, lo belen e la grupi, lo vin cuèch, lo gros-soupa, lo blat de Santa Barba, n'en passí. Toteis aquèlis simbols marcan la fin d'un cycle e la debuta d'un autre. Volem un monde melhor, e l'espèr es totjorn au rendez-vous. Urosament.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de Noël, qui donnent l'occasion de se retrouver en famille, entre amis, avec les enfants et les aïeux. Parfois quelques-unes suivent la tradition : le cacho-fio, la crèche, le vin cuit, les 13 desserts, le blé de Sainte-Barbe, j'en passe. Tous ces symboles marquent la fin d'un cycle et le début d'un autre : nous souhaitons un monde meilleur et l'espoir est toujours au rendez-vous. Et c'est tant mieux.



AGENDA & CIE (suite)

À Salagon, musée et jardins (Mane)

Le musée sera fermé jusqu'au 31 janvier. Réouverture le 1^{er} février.

Expositions

- **Intérieur paysan** : Les collections de Salagon évoquent une maison bas-alpine. Les objets tirés des réserves du musée permettent d'imaginer le mode de vie des paysans d'autrefois.
- **Œuvres d'arbres - Bourgades d'insectes** : Œuvre contemporaine créée par Yannick Lemesle, « Œuvres d'arbres » est aussi un gîte d'insectes destiné à l'observation et à la sensibilisation des visiteurs au monde des insectes.
- **Enluminures au jardin** (du 15 février au 5 avril) : Qu'est-ce qu'une enluminure ? Anastasia nous fait découvrir les secrets des enluminures qui illustraient les ouvrages médiévaux. Elle présente ses copies sur le thème du jardin dans l'église du prieuré.

Animations - Visites guidées

- **Visite guidée** de l'exposition *Enluminures au jardin* par l'artiste Anastasia : 23 février (matin).
- **Salagon secret** : Découvrez l'histoire du bâtiment, ses utilisations au fil du temps et la vie du musée depuis les espaces ordinairement fermés au public : 1^{ers} dimanches de chaque mois dès le 1^{er} mars (15 h).
- **Atelier d'Enluminure** animée par l'artiste Anastasia : 23 février (après-midi).



Ateliers tout public (vacances d'hiver)

- **Illuminez (3-5 ans)** : Faites parler les mots en les décorant. 19 et 26 février (10h-12 h).
- **Secret d'enluminure (dès 8 ans)** : Découverte de l'histoire et des techniques de cet art séculaire, création d'une enluminure : 19 et 26 février (14 h-17 h).
- **De la feuille au papier** : Découverte de l'origine du papier et fabrication d'une feuille à partir des plantes du jardin : 21 février (14 h-17 h).
- **Vannerie sauvage (dès 7 ans)** : Découverte des techniques de vannerie et fabrication de petits objets en fibre végétale : 28 février (14 h-17 h).

Sur réservation dans la limite des places disponibles.



Pensez à la Carte Ambassadeur du musée :
14 € pour une entrée illimitée au musée pendant 1 an !

www.musee-de-salagon.com

Tél. 04 92 75 70 50

www.facebook.com/museesalagon

Salagon

Centre culturel René Char

DIGNE-LES-BAINS

- **15 janvier** : 3, Cie 2B2B (danse/musique/slam) : Palais des Congrès (Digne-les-Bains), 15 h.
- **23 janvier** : *Black Boy*, J. Imard, O. Gotti, J. Stromboni, E. Labrusse (concert spectacle dessiné) : 19 h.
- **25 janvier** : *Birds on a wire*, R. Standley & D. La Nena (spectacle musical) : Palais des Congrès (Digne-les-Bains), 21 h.
- **30 janvier** : *Les Ondes - Debussy - Couperin*, A. Habib (musique classique/recital piano) : 19 h.
- **3-6 février** : Histoire(s) du cinéma (projections, conférences, débats).
- **8 février** : Liza (chanson jazz pop) : 21 h.

www.centreculturelrenechar.fr



Birds on a wire ©Jeremiah

Conservatoire à rayonnement départemental

- **17 janvier** : Jam session des élèves et professeurs de jazz : L'Osons Jazz Club, Lurs, 20 h 30.
- **2 février** : ciné-concert hommage à Michel Legrand (projection du film *Dingo*) : L'Osons Jazz Club, Lurs, 15 h.
- **2 février** : concert hommage à Michel Legrand par les professeurs du conservatoire et les invités : L'Osons Jazz Club, Lurs, 17 h 30.
- **4 février** : concert de l'orchestre de quartier Joseph Reinach : Salle de l'Atrium, Digne-les-Bains, 15 h.
- **6 février** : concert de guitare : Moulin Saint André, Vinon-sur-Verdon, 19 h.
- **8 février** : interlude des groupes de musiques actuelles : médiathèque, Digne-les-Bains, 11 h.
- **9 février** : classes de Musiques actuelles de David Carion en partenariat avec le studio 57 : Studio 57, Digne-les-Bains, 20 h 30.

Digne-les-Bains : 04 92 31 52 36
www.crd04.fr

Au musée de Préhistoire des gorges du Verdon (Quinson)

Le musée sera fermé jusqu'au 14 février.
Réouverture le 15 février.



© T. Vergoz - Grotte de Quinson

Animations vacances scolaires

- **Village préhistorique** : ateliers pour découvrir les modes de vie de la Préhistoire (taille de silex, fabrication du feu, lancer de sagaie etc.) : 19, 21, 26 et 28 février (14 h 30-17 h) – 20 et 27 février (10 h 30-13 h).
- **Musée : visites guidées** : 20 et 27 février (15 h-17 h).
- **Grotte de la Baume Bonne** : excursion sur les traces d'une occupation humaine vieille de plus de 400 000 ans : 19 et 26 février (9 h-13 h). Durée 4 h (dont environ 2 h 30 de marche aller-retour) : chaussures de marche et eau obligatoires.

Sur réservation dans la limite des places disponibles.



Musée de Préhistoire
des gorges du Verdon

www.museeprehistoire.com

Tél. 04 92 74 09 59

[www.facebook.com/](https://www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon)

MuseePrehistoireGorgesduVerdon

Théâtre Durance - CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN



Cie MPTA © Wilfrid Haberey

- **6 janvier** : *Ne vois-tu rien venir ?*, Cie Sens Ascensionnels (théâtre) : 19 h.
- **15 janvier** : *De la morue - Cartographie 6*, Vertical Détour (théâtre) : 19 h.
- **17 janvier** : *Borderline(s) Investigation #1*, Vertical Détour (théâtre) : 21 h.
- **24 janvier** : *The Falling Stardust*, Cie Amala Dianor (danse) : 21 h.
- **28 janvier** : *Les Hauts Plateaux*, Cie MPTA (cirque) : 20 h 30.
- **31 janvier** : *Carribbean Stories*, Samy Thiébault (jazz) : 21 h.
- **1^{er} février** : *Atelier Théâtre*, Cie La Paloma : 9 h.
- **6 février** : *Ravie*, Cie La Paloma : 9 h.
- **11 février** : *Mardi surprise #2 - Et si vous venez au théâtre sans savoir ce que vous allez voir ?* 19 h.
- **14 février** : *Quitter la Terre*, Cie Snaut (théâtre) : 21 h.

www.theatredurance.fr

Centre d'Astronomie

- **Soirées T760** : Observation de l'univers avec un télescope de 760 mm : 24 janvier, 21 février (21 h).
- **Observations du Soleil** : Observation et vidéo projection commentée : 25 janvier, 19, 22 et 26 février (14 h).
- **Soirées découverte / conférences** :
 - « *Mesurer les distances dans l'espace* », par Romuald Coutenceau, médiateur scientifique en astronomie. Suivi d'une lecture du ciel au laser et d'une observation aux instruments : 25 janvier (21 h).
 - « *Les grands observatoires dans le monde* », par David Calmels, médiateur scientifique en astronomie. Suivi d'une lecture du ciel au laser et d'une observation aux instruments : 22 février (21 h).

SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE



© Shutterstock

Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09 • www.centre-astro.com

Et si vous vous preniez pour un champion de biathlon ?

Depuis quelques années, les noms de nos championnes et champions résonnent en chœur lors des compétitions internationales de biathlon. Activité complète, ce sport nordique allie la pratique du ski (skating ou alternatif) sur un parcours chronométré à des phases de tirs sur cible. Laissez-vous tenter ! Dans notre département, les non-initiés peuvent tester poursuite à ski ou en raquette et tir ludique dans une ambiance conviviale. Bon moment garanti !

Découvrez le biathlon en Haute-Ubaye !

Le site nordique de Larche s'est équipé l'an dernier d'une boucle spécifique et de matériel permettant de s'initier au biathlon. En effet, 15 000 € ont été investis par la Régie Ubaye Ski dans l'aménagement d'un pas de tir de 10 m et dans l'acquisition de deux carabines laser. Des créneaux d'utilisation ont été ouverts pour le club de ski de fond, les moniteurs et les skieurs individuels : le succès a été immédiat !

Pensez à réserver : les créneaux ouverts au public sont rapidement complets.

Plus d'informations sur www.ubaye.com et www.esf-sauze.com

Quel matériel pour quel tireur ?

Légère et sans danger, la **carabine laser** s'utilise avec une cible électronique. Utilisable dès 6 ans, ce matériel est idéal pour une initiation ou un entraînement au tir en toute autonomie. Des carabines laser sont en location à l'accueil du site nordique. La **carabine à air comprimé** est adaptée au tir sur cible à 10 m, mais ne peut être utilisée qu'en compagnie d'un professionnel. Utilisable par les jeunes et les adultes, elle permet de découvrir les véritables sensations du biathlon !

Comment pratiquer ?

Avec le Nordic Pass Biathlon, vous pouvez disposer d'une carabine laser et accéder aux pistes de ski de fond et au pas de tir. Pour une découverte encore plus immersive, faites-vous accompagner par un moniteur de ski de fond spécialisé en biathlon.

Colin Maximin, moniteur de ski de fond et de biathlon, nous présente le déroulement d'une séance d'entraînement avec une carabine à air comprimé :

« Pour un entraînement en club, il faut prévoir un groupe de dix personnes maximum. Pour

les initiations, nous proposons d'accueillir les individuels à partir d'une ou deux personnes. Il faut compter au moins 2 h de cours pour optimiser le temps de pratique, les explications sur l'utilisation du matériel et les essais au tir. Il est important de tester les deux activités car elles sont complémentaires. En initiation, on pratiquera principalement le tir couché, car plus accessible. Une séance commence donc par un cours de skating sur une piste verte d'1,2 km maximum à proximité du pas de tir, puis une série de cinq tirs. L'objectif final de la séance est de réussir à enchaîner les deux. »

Nouveautés :

Initiation au biathlon laser au Sauze : tous les dimanches pendant les vacances scolaires.

Séances de biathlon laser avec un moniteur dans le Haut-Verdon sur les sites de La Colle et de Ratéry. Renseignez-vous auprès des sites.

D'autres activités à base de ski et de tir (à la sarbacane, à l'arbalète, à l'arc ou à la balle) pourront être expérimentées à l'occasion des événements : Festinordic et Neige pour Tous en Ubaye (cf. agenda p. 19).





Épaves d'avions en pays dignois

Joël Marteau

Dans ce premier ouvrage, Joël Marteau, accompagnateur en montagne diplômé d'État, partage sa passion pour la recherche d'épaves d'avions. Ce livre – qui occulte volontairement le crash de l'A320 de la Germanwings – raconte l'histoire de six épaves situées aux alentours de Digne. Fruit de près de vingt ans de recherches, *Épaves d'avions en pays dignois* est disponible dans les librairies du département et à la boutique de l'Unesco Géoparc de Haute Provence.

50 pages – 10 €



L'inconnu du train des Pignes

Thierry Jan

www.lysbleueditions.com

Après trois heures de trajet depuis Nice, le train entre enfin en gare de Digne. Tous les passagers descendent, sauf un. L'homme est inanimé. Malgré l'intervention des secours, il n'y a plus rien à faire. Dernier né de la plume de Thierry Jan, ce roman vous plonge dans une intrigue aux multiples rebondissements qui vous fera également découvrir ou redécouvrir la ligne emblématique du célèbre train des Pignes.

236 pages – 18,60 €



La ferme et le territoire en Haute Provence

Lieux Dits Éditions

www.lieuxdits.fr

Fruit de dix années de travail et d'études réalisées par le service de l'Inventaire général de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet ouvrage retrace l'histoire de notre territoire rural et des hommes qui s'y sont implantés au fil des siècles et l'ont aménagé, se le sont appropriés. Un incontournable pour tous les amateurs d'histoire locale et de photographie.

408 pages – 34 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE de l'UPC*

Tartiflette

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 kg de pommes de terre.
- 500 g de lardons.
- 30 g de beurre.
- 30 g de farine.
- ½ l de lait.
- 1 reblochon.
- 1 oignon.
- Noix de muscade, sel, poivre.

* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens par l'Unité de Préparation Culinaire, des recettes et la présentation de nos producteurs locaux sur www.keskonmange04.fr



Recette :

Coupez les pommes de terre en lamelles et faites-les cuire à la vapeur. Réservez-les. Faites suer les lardons avec l'oignon. Réservez le mélange.

Pour préparer la béchamel, commencez par faire fondre le beurre. Ajoutez la farine. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange prenne une couleur blonde. Ajoutez la moitié du reblochon et le demi-litre de lait. Assaisonnez selon votre goût. Faites cuire pendant 5 à 10 minutes.

Disposez les pommes de terre au fond d'un plat. Ajoutez les lardons. Couvrez le tout avec la béchamel. Coupez le demi-reblochon restant en lamelles et disposez-le sur la béchamel. Vous pouvez ajouter un peu de gruyère. Faites cuire au four (200°C) pendant 20 à 30 minutes.

Voici le menu bio/local servi aux collégiens le 4 octobre :

- Entrées : céleri rémoulade ou avocat mayonnaise.
- Laitage : yaourt à la grecque nature.
- Desserts : clémentine, raisin ou banane.

irresistible

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Cet hiver
skions local !!!



©AD04/Manu Melle